AR Prefecture

016-211601836-20260720-41_2026-DE
Reçu le 21/07/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Charente
Commune de Lésignac-Durand

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 juillet 2026

Membres en exercice : 11
Quorum : 6 (CGCT, art L. 2121-17)
Participants au vote : 9
Absents excusés : 2
Pouvoirs : 2

Le 20 juillet deux mille vingt-six à 19h30, le conseil municipal de la commune de LÉSIGNAC-DURAND, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence du maire, Armand AGOSTINELLI.
Date de la convocation : 13 juillet 2026.
Date de l'affichage en mairie : 13 juillet 2026.
Etaient présents : Armand AGOSTINELLI, Valérie VILLELÉGIER, Julien THIBAUD, Brigitte BRANDY, Joël BEAULIEU, Alexis MICHALLEK, Katharina VAN DER VELDEN,, François CHARLETOUX, Pascal DUTEIL.
Absents excusés : Justine MARZACK, Vincent VAN DER VELDEN.

Secrétaire de séance (CGCT, art. 2121-15) : Alexis MICHALLEK.

Délibération n° 41_2026 : commission communale des impôts.

Monsieur le Maire expose qu'il revient au conseil municipal de proposer une liste de 24 contribuables à partir de laquelle le directeur des finances de la Charente désignera six commissaires titulaires et six commissaires suppléants qui siégeront au sein de la commission communale des impôts directs (CGI, art. 1650).

Les candidatures suivantes ont été enregistrées :

Commissaires titulaires		Commissaires suppléants	
M. Didier BRANDY	Mme Bernadette HELOU	M. Daniel LEPÉCULIER	Mme Christiane VAN DER VELDEN
M. Marcel BURBAUD	Mme Sylvie VAN DER VELDEN	M. Jean-Michel LIVET	Mme Marlène BEAULIEU
M. Jean-Luc CHAILLOU	Mme Vanessa MARTIN	M. Jean VAN DER VELDEN	M. Michel DUTEIL
Mme Monique CHEVREUSE	M. Jean-Pierre GOURSAUD	Mme Lætitia PASCAUD	M. Alain DUPOUX
M. Ludovic CLERMONT	Mme Marie-Christine LAMURAILLE	Mme Anaïs PERIGNON	M. Didier DUPAIRAUD
M. Sylvain BRANDY	M. Antoine VAN DER VELDEN	Mme Isabelle LECERF	M. Bernard DESAPHIE

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette liste de 24 contribuables et charge le maire de la transmettre à la DGFiP.

Participants au vote : 11	Pouvoirs : 2	Abstention : 0	Pour : 9	Contre : 2

Pour extrait conforme,
Le maire, Armand AGOSTINELLI

MAIRIE de LÉSIGNAC-DURAND (Charente)